



Message de soutien aux étudiant.e.s de l'Université touchés de plein fouet par la réforme des études de santé

Confronté.e.s à de nombreuses difficultés en cette période de pandémie pour exercer notre activité professionnelle, nous travaillons toutes et tous avec, pour but, d'aider au mieux les étudiant.e.s, déjà très affecté.e.s par les enseignements en distanciel qui se prolongent, qui s'inquiètent légitimement de leur avenir professionnel. Pour une catégorie d'étudiant.e.s la situation est encore aggravée en cette année universitaire: il s'agit de celles et ceux qui préparent pour la première fois le concours permettant d'accéder aux études de santé (Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie, Kiné), que ce soit au sein des Facultés de Santé (année dite **PASS**) ou des autres Facultés (année dite **LAS**) et qui se retrouvent en concurrence avec les redoublant.e.s de l'ancienne formation des études de santé (dite **PACES**). La parution au Journal Officiel du 27/01/21 du nombre de places réservées au concours pour les étudiant.e.s redoublant.e.s de PACES indique que le pourcentage de réussite de ces étudiant.e.s sera de 43% à l'Université Toulouse 3 - Paul Sabatier ([chiffre confirmé au Sénat par la ministre F. Vidal](#)). Le nombre de places au concours pour les étudiant.e.s PASS/LAS récemment voté par la CFVU de notre établissement correspond à un pourcentage de réussite de 15% seulement. Ainsi, à la différence des Universités ayant mis en place cette réforme en 2019, notre Université n'a pas opté pour une augmentation exceptionnelle du nombre de places au concours, qui seule aurait permis d'assurer l'équité entre les étudiant.e.s de PASS/LAS et les redoublant.e.s de PACES.

Alors qu'un des objectifs de cette réforme des études de santé était de réduire le taux d'échec des étudiants primants, force est de constater que le manque de moyens conduit à son contraire! Nous ne pouvons pas laisser une promotion d'étudiant.e.s être ainsi sacrifié.e.s, contraints de se réorienter en licence pour essayer de retenter le concours plus tard (en fin de L2 ou L3) ou à poursuivre leurs études à l'étranger pour atteindre leur objectif professionnel.

C'est pourquoi nous répondons positivement à la sollicitation du "Collectif PASS/LAS Toulouse" et soutenons leurs propositions qui s'inscrivent dans une démarche nationale. Nous demandons notamment une augmentation significative et immédiate du numerus apertus qui permette aux primant.e.s de passer en deuxième année, pour atteindre au moins un taux de réussite de 33%.

<http://chnq.it/q8skRsjf> / <https://lnkd.in/e58bYPD>.

Association L'université d'abord - Université Toulouse III - Paul Sabatier

<http://universitedabord.fr>